



Segment de haut niveau, COP8 Convention d'Helsinki, Astana, 10 octobre 2018

“Part 1 – Transboundary water cooperation and water allocation: Preventing conflict and ensuring peace and stability

---

Mesdames et Messieurs les ministres, Excellences, chers collègues,

Je veux tout d'abord remercier Monsieur le Président de la République du Kazakhstan de nous accueillir en ce très beau lieu et de nous faire l'honneur de sa présence. Le Kazakhstan est toujours prêt à accueillir des forums internationaux et à jouer un rôle dans la gouvernance internationale, ce que la France apprécie hautement.

J'ai l'honneur de m'exprimer dans la continuité de la déclaration commune de l'Union Européenne sur l'un des plus grands défis de notre époque : la gestion durable et le partage équitable de l'eau.

Il nous a été demandé de choisir un objet emblématique. J'aurais pu choisir un rameau d'olivier, symbole de paix. Car l'eau pourrait, nous le savons tous, être au cœur ou à l'origine de conflits armés. Mais le symbole de la paix aujourd'hui, pour nous, c'est un objet qui représente un moyen d'y parvenir, un moyen de prévenir les crises, les conflits, un moyen d'assurer la stabilité sociale et économique. Ce moyen c'est la coopération. Et la question de l'eau illustre avec une force particulière cet impératif de coopération.

Cette bouteille réutilisable, pour conserver et transporter cette ressource en eau qui nous est si précieuse, célèbre aussi les 30 ans du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Climat. Celui-ci vient de rendre son premier rapport spécial. Ses conclusions doivent sonner l'alarme. 1,5 degrés d'augmentation des températures mondiales dès 2030 : nous ne pouvons pas l'accepter. Les ressources en eau douce se raréfient. Elles sont dangereusement polluées. Les espèces s'éteignent, massivement. Les sols s'appauvrissent. Et les changements climatiques aggravent la situation.

Il faut agir. Il faut agir aussi bien pour la préservation et un usage partagé de l'eau, que contre le changement climatique. Et il nous faut agir au sein des enceintes multilatérales seules à même de faire face aux menaces environnementales planétaires.

Nous sommes toutes et tous ici réunis autour d'un formidable espoir, celui de préserver les générations futures du fléau des crises, celui de bâtir un ordre international fondé sur le droit et le respect de la parole donnée, celui de faire avancer l'humanité vers un progrès raisonné, économique, social, solidaire. Nous nous en sommes donné le cadre avec l'agenda 2030 pour le développement durable et son objectif 6 dédié à l'eau. Mais nos réponses ne sont pas encore à la hauteur. Notre capacité collective à apporter des solutions aux crises est encore trop souvent entravée par les divisions.

Les bassins transfrontaliers fournissent environ 60 % de l'eau douce et abritent 40% de la population mondiale. La coopération dans le domaine des eaux transfrontières, de surface et souterraines, est donc de plus en plus indispensable pour développer durablement nos territoires, assurer la dignité des populations, protéger notre environnement, et prévenir les crises.

Il est important de créer des partenariats durables autour des eaux partagées en privilégiant une vision sur le long terme. Il est nécessaire de décloisonner les approches, pour développer des solutions innovantes, des solutions d'adaptation aux changements climatiques dans les bassins, des solutions parfois fondées sur la nature. Il est urgent de préserver nos ressources pour préserver notre avenir et celui de nos enfants

Pour aider les Etats à faire de la gestion de la ressource en eau un outil de coopération, il faut un cadre international, équitable, doté d'une expertise de qualité et fondé sur des principes universels. Si l'échelon régional est important, la coopération multilatérale est indispensable face à un problème mondial.

C'est pourquoi la France soutient si activement la Convention sur l'eau d'Helsinki et son ouverture au monde.

C'est pourquoi en tant que membre du bureau, la France tient à féliciter chaleureusement le Tchad et le Sénégal pour leurs adhésions récentes à la convention. Les nombreux pays non Parties à la convention, qui expriment aujourd'hui par leur présence, ministérielle pour beaucoup, leur intérêt, ont compris l'importance d'une réponse commune.

C'est donc message d'espoir qu'adresse au monde cette première session globale de la Convention d'Helsinki. La France continuera de travailler, sans relâche, avec vous tous, à faire vivre cet espoir.